



37 avenue du Président WILSON 79400 St MAIXENT L'ECOLE - Tél : 05 49 32 22 07 - Mail : [ecsr.du.pf@gmail.com](mailto:ecsr.du.pf@gmail.com)

Siret : 838 619 443 00016 - Agrément : E18 079 0004 0 - Web : <http://www.ec-pf.com>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75790126879 auprès de la préfète de région NOUVELLE-AQUITAINE

LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR

## Permanence / Cours de code / Tests

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi - mercredi – jeudi - vendredi : 14h à 19h

Samedi : 10h à 12h / 14h à 17h

Tous les soirs de la semaine de 18h à 19h et le samedi de 11h à 12h : Cours en salle et tests corrigés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé d'état.

### Tarifs (ttc)

Tarifs actualisés au 01/04/2022 (En vigueur)

### Formation B - Boite auto

- **L'évaluation de départ** (durée, env. 45 mn sur simulateur) 49,00 €uros  
En fonction des connaissances de l'élève, l'évaluation nous permet de déterminer  
Le volume d'heures prévisionnel nécessaire pour sa formation.
  - **Constitution du dossier** 80,00 €uros  
Démarches + formalités administratives
  - **Livret d'apprentissage dématérialisé (application « livret drive »)** 17,00 €uros
  - **Livre de code** 17,00 €uros
  - **Formation théorique (2 possibilités) :**
    - Code en ligne (**Forfait 6 mois au-delà 45€**).   200,00 €uros  
**Comprenant l'accès illimité aux cours et tests en ligne, l'accès aux cours en salle et le suivi pédagogique**
    - OU
    - Stage code (3 jours pendant les vacances scolaires)  200,00€uros  
**Comprenant le stage code, l'accès aux cours en salle et le suivi pédagogique (Pas d'accès aux cours et tests en ligne)**
  - Options supplémentaires :
    - Code en ligne avec accès illimité (**Forfait 6 mois au-delà 45€**).  105,00€uros
    - Stage code (3 jours pendant les vacances scolaires) 105,00€uros
  - **Accompagnement à l'examen de code\*** 60,00 €uros  
(\*Prévoir 30€ à chaque passage d'examen que nous versons en totalité au centre d'examen)
  - **Livret des vérifications Ext/Int/1<sup>er</sup> secours** 7,00 €uros
- Sous Total : 430,00 €uros**
- **13 Heures de formation pratique** (minimum obligatoire dont 3h sur simulateur) 676,00 €uros  
Enseignement conforme au REMC
  - **Préparation vérifs permis** (1h obligatoire en collectif) 20,00 €uros
  - **Présentation à l'examen de conduite** (à partir de 18 ans) 52,00 €uros  
**Frais à renouveler en cas d'échec à l'examen de 52€.**

Pour le financement des solutions existent. Consultez-nous...

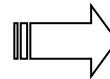
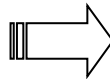
LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR

**1178€**

# POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER

## LES DOCUMENTS A NOUS FOURNIR :

- Fiche de renseignements complétée
- 1 photo d'identité au format **e-photo** (agrée ANTS - service en ligne) pour « **envoi internet pour permis de conduire** » (Signature numérique + N° e-photo).



- 1 enveloppe format A5 (21cmx14,8cm)
  - 1 timbre postal au tarif en vigueur
  - Photocopie de l'attestation de recensement (si + de 16 ans et - de 17 ans).
  - Photocopie du justificatif de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (si + de 17 ans et – de 25 ans).
  - Photocopie (recto/verso) d'une pièce d'identité de l'élève (Passeport ou carte national d'identité).
  - Photocopie (recto/verso) du permis de conduire (AM)
  - Photocopie de l'ASSR 2 (si – de 21 ans)
  - Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture : eau/gaz/électricité/téléphone/Internet/Avis d'imposition)
  - Photocopie (recto/verso) d'une pièce d'identité (Passeport ou carte national d'identité) de l'hébergeant si le justificatif de domicile n'est pas au nom et prénom de l'élève)
  - Attestation d'hébergement si le justificatif de domicile n'est pas au nom et prénom de l'élève.
- Modèle disponible sur internet, saisir dans votre moteur de recherche « **attestation d'hébergement service public** ».

**N'oubliez pas de la signer.**

Afin de d'optimiser les démarches administratives, privilégier les envois par mail ([ecsr.du.pf@gmail.com](mailto:ecsr.du.pf@gmail.com)) et de bonnes qualités

(Pas de photocopie trop sombre ou trop claire, de pièces justificatives « coupées » ...)

### **A NOTER**

- Après avoir effectué les 20 heures de conduite minimum obligatoires, l'heure supplémentaire (s'il y en a) sera facturée 52 euros TTC. Toute facturation s'effectuera au tarif en vigueur.
- Toutes leçons de conduite non décommandées 2 jours ouvrables à l'avance seront facturées.
- Pour vous présenter aux examens vous devez remettre à l'inspecteur votre pièce d'identité valide ainsi que votre livret d'apprentissage.
- La restitution du dossier (AIPC ou Cerfa 02) ne donne lieu à l'application d'aucun frais.
- La rupture de contrat donne lieu à un règlement de 60€
- La présentation aux examens se fera après règlement de toutes les prestations dues, faute de quoi l'établissement se réserve le droit d'annuler ou de repousser l'épreuve de l'élève.